



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Déclaration du Mouvement de la paix.

La France doit reconnaître immédiatement l'Etat de Palestine

Depuis début avril, un nouveau processus est engagé au niveau du conseil de sécurité pour la reconnaissance de l'État de Palestine comme membre **à part entière** des Nations unies. **Un vote** au sein du conseil de sécurité devrait intervenir **autour du 18 avril** dont le résultat conditionne la saisine de l'assemblée générale de l'ONU.

Dans une lettre ouverte au Président de la République française en date du 22 février 2024, le Mouvement de la Paix lui rappelait qu'il avait déclaré le 16 février 2024 lors de sa rencontre à l'Élysée avec le roi Abdallah II de Jordanie, **que la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien n'était plus « un tabou »** et lors de sa rencontre avec le Président de l'Autorité Palestinienne le 16 février 2023 à Ramallah **« qu'il n'y avait pas de paix possible sans terre pour les palestiniens »**.

Ce que nous attendons maintenant ce ne sont pas des paroles, mais des actes.

Le Mouvement de la paix a réitéré aujourd'hui même sa demande auprès du Président de la République pour que la France reconnaisse la Palestine et contribue en tant que membre permanent du conseil de sécurité à faire aboutir cette reconnaissance prévue par le droit international depuis 1947.

Mais l'urgence c'est surtout la pression citoyenne auprès du Président de la République, tout en alertant tous les parlementaires, **pour que la France reconnaisse dès à présent l'État de Palestine à côté d'Israël sur les frontières de 1967 avec Jérusalem est comme capitale.**

Nous appelons à **signer massivement la pétition du Mouvement de la paix**

<https://www.mvtpaix.org/wordpress/cyber-petition-pour-une-reconnaissance-immEDIATE-de-letat-de-palestine-par-la-france/>

et à vous adresser directement au Président de la République en écrivant à

<https://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>.

Il y a urgence.

Le Mouvement de la Paix le 12 avril 2024